3 0005 03226791 9

Ontario

istère de l'Éducation

e curriculum de l'Ontario
1e et 12e année

Études classiques et langues internationales

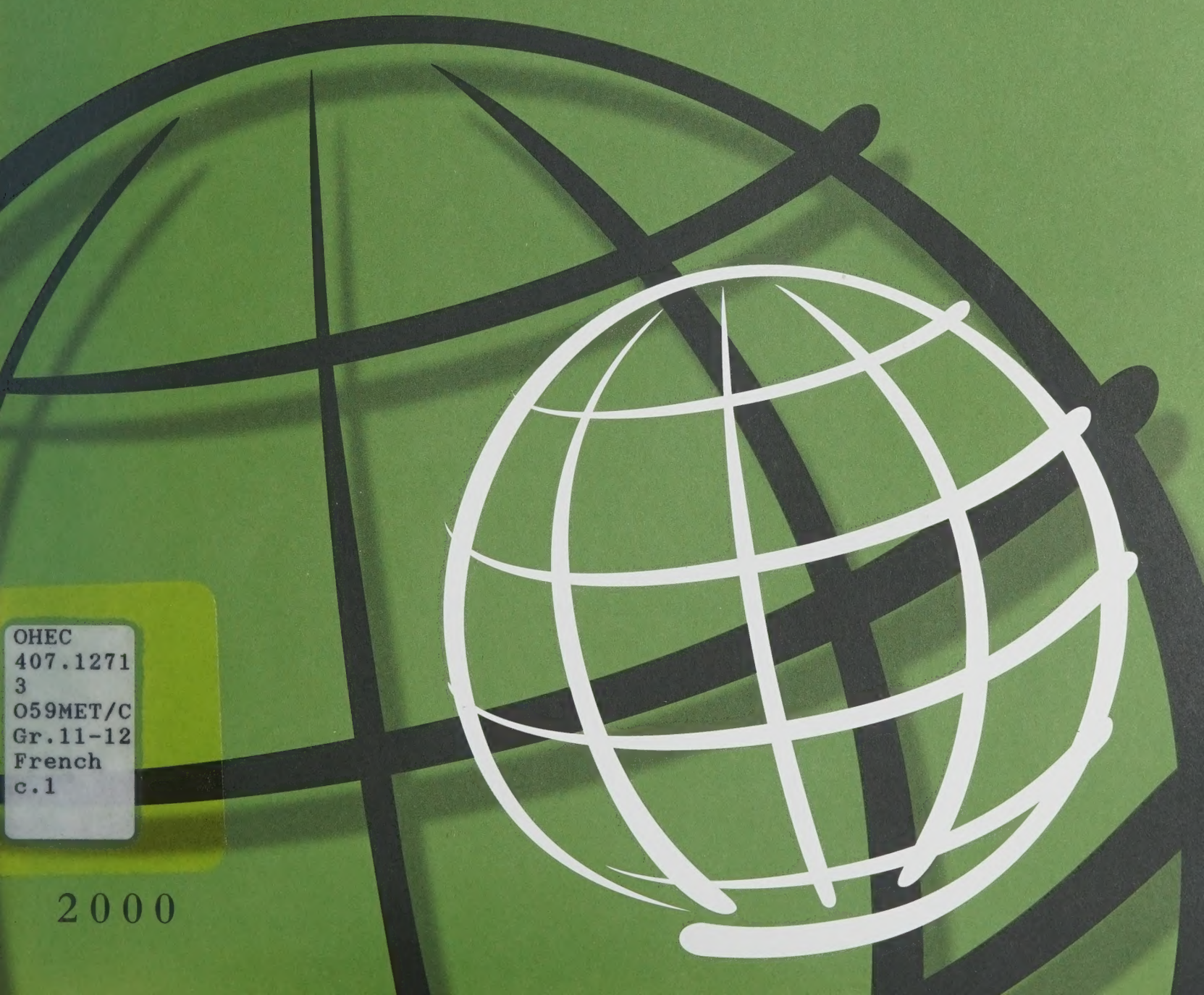

OHEC
407.1271
3
O59MET/C
Gr.11-12
French
c.1

2000

Table des matières

Introduction 3

La place dans le curriculum du programme-cadre d'études classiques et de langues internationales 3

Le programme-cadre d'études classiques et de langues internationales 5

Aperçu 5
Stratégies d'enseignement et d'apprentissage 6
Attentes et contenus d'apprentissage 6

Études classiques 7
Aperçu 7
Cours et crédits 7
Domaines d'étude 9

Cours :
Langues classiques, niveau 2, cours préuniversitaire (Grec ancien/latin – LVGBU/LVLBU) 11
Langues classiques, niveau 3, cours préuniversitaire (Grec ancien/latin – LVGCU/LVLCU) 19
Civilisation classique, 12e année, cours préuniversitaire (LVV4U) 27

Langues internationales 33
Aperçu 33
Cours et crédits 34
Domaines d'étude 35

Cours :
Langues internationales, niveau 3, cours préuniversitaire (LBACU–LYXCU) 36
Langues internationales, niveau 3, cours ouvert (LBACO–LYXCO) 41
Langues internationales, niveau 4, cours préuniversitaire (LBADU–LYXDU) 47
Langues internationales, niveau 4, cours ouvert (LBADO–LYXDO) 52

Quelques considérations concernant la planification du programme 59

Grille d'évaluation du rendement 62

An equivalent publication is available in English under the title *The Ontario Curriculum, Grades 11 and 12: Classical Studies and International Languages, 2000.*

Cette publication est postée dans le site Web du ministère de l'Éducation à l'adresse Internet suivante : http://www.edu.gov.on.ca.

LIBRARY
BBU-4294
JUN 27 2000
OISE/UT

Digitized by the Internet Archive
in 2026 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/lecurriculumdelo00onta

Introduction

Le curriculum de l'Ontario, 11e et 12e année – Études classiques et langues internationales, 2000 sera mis en œuvre à partir de septembre 2001 dans les classes de 11e année et à partir de septembre 2002 dans les classes de 12e année des écoles secondaires de langue française de l'Ontario. Le présent document remplace les sections se rapportant aux 11e et 12e années dans les programmes-cadres suivants :

- *Études classiques, cycles intermédiaire et supérieur, 1990*
- *Langues internationales, Partie A – Politique et aspects du programme, cycles intermédiaire et supérieur, 1990*
- *Langues internationales, Partie B – Élaboration du programme, cycles intermédiaire et supérieur, 1990*

Les renseignements communs à tous les programmes-cadres sont publiés dans un document complémentaire intitulé *Le curriculum de l'Ontario, de la 9e à la 12e année – Planification des programmes et évaluation, 2000.* Cette publication est également disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation à l'adresse Internet suivante : http://www.edu.gov.on.ca.

La place dans le curriculum du programme-cadre d'études classiques et de langues internationales

L'élève est aujourd'hui de plus en plus exposé à un milieu international : toutes les nations et tous les peuples du globe dépendent les uns des autres non seulement pour survivre sur le plan économique et assurer leur stabilité sociale, mais aussi pour réussir dans presque tous les domaines de l'activité humaine. Dans un tel monde, la communication à l'échelle internationale est d'une importance capitale et la connaissance des langues est un atout essentiel. Les cours d'études classiques et de langues internationales aident l'élève à acquérir les compétences nécessaires pour bien communiquer avec des gens d'autres pays tout en approfondissant ses connaissances en français.

Bien communiquer, c'est-à-dire savoir écouter, s'exprimer et écrire clairement, est souvent un élément clé du succès dans le monde des affaires; il est donc important de développer des habiletés de recherche de l'information et des compétences de communication. Le programme-cadre d'études classiques et de langues internationales offre à l'élève une occasion idéale d'enrichir ces compétences de base ainsi que sa culture personnelle. L'apprentissage de plus d'une langue développe la pensée créative et la capacité de résoudre des problèmes, en plus de favoriser une meilleure connaissance de la langue maternelle. On pourrait même dire que la seule façon de reconnaître la nature et la fonction particulière de la langue est d'étudier et de comparer plusieurs langues.

Le programme d'études classiques et de langues internationales permet également à l'élève de découvrir le patrimoine culturel d'autres sociétés et l'aide à mieux apprécier d'autres cultures. L'étude des langues et des cultures permet à l'élève de mieux comprendre la façon de penser et le mode de vie des divers peuples qui forment la société multiethnique du Canada et de développer une meilleure appréciation et un profond respect de l'identité, des droits et des valeurs d'autrui.

L'acquisition d'autres langues contribue à la mobilité professionnelle. En effet, pour réussir dans le contexte d'une économie mondiale, il importe de parler une ou plusieurs langues étrangères. Au fur et à mesure que l'élève joue un rôle plus actif dans son milieu, à titre de citoyen, de professionnel et de bénévole, il ou elle a de multiples occasions d'utiliser les connaissances et les compétences acquises dans l'étude des langues.

Même si les cours d'études classiques et de langues internationales ouvrant droit à des crédits commencent à l'école secondaire, un grand nombre d'élèves possèdent déjà une certaine connaissance des langues. Ils ou elles peuvent avoir appris ces langues grâce à des programmes de langues internationales au palier élémentaire ou parce qu'ils vivent dans un milieu multilingue.

Le programme-cadre d'études classiques et de langues internationales donne l'occasion d'explorer divers sujets reliés à la langue étudiée et à la culture dont elle est l'expression, comme l'histoire, la géographie, les us et coutumes. Par conséquent, les cours d'études classiques et de langues internationales se prêtent très bien à des études interdisciplinaires.

La matière de tout cours d'études classiques ou de langues internationales peut être combinée à celle d'un ou de plusieurs cours d'une autre discipline afin de créer un cours interdisciplinaire. Les politiques et les modalités applicables à cet égard sont présentées dans un programme-cadre distinct régissant l'élaboration des cours interdisciplinaires.

Le programme-cadre d'études classiques et de langues internationales

Aperçu

Le programme d'études classiques comprend deux cours de langues classiques, à savoir le grec ancien et le latin, et un cours sur la civilisation classique, lequel donne un aperçu de l'héritage culturel de l'Antiquité.

Le programme-cadre d'études classiques et de langues internationales met l'accent sur l'acquisition des connaissances linguistiques et des compétences de communication dont l'élève a besoin pour bien fonctionner dans la communauté internationale, tant dans l'exercice de sa profession que dans sa vie privée. L'élève apprend à parler, à écouter, à lire et à écrire avec précision et confiance. Il ou elle développe également ses capacités de réflexion et d'analyse, car l'apprentissage d'une autre langue approfondit la capacité de raisonner et de résoudre des problèmes. Le programme-cadre d'études classiques et de langues internationales fournit à l'élève les compétences qui favorisent un apprentissage utile dans d'autres disciplines du curriculum et qui sont devenues indispensables sur le marché du travail. En raison des liens étroits qui unissent la langue et la culture, l'élève apprend aussi à comprendre et à apprécier d'autres cultures, ce qui lui permet d'entretenir des communications productives et de bons rapports avec des personnes d'autres groupes linguistiques et culturels. Enfin, les cours d'études classiques et de langues internationales ouvrent à l'élève de vastes horizons sur le plan professionnel et contribuent à lui assurer le succès sur les marchés mondiaux.

Comme il est énoncé dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 9e à la 12e année – Planification des programmes et évaluation, 2000*, le nouveau curriculum des écoles secondaires est organisé suivant plusieurs types de cours. (Voir le document mentionné pour une description des différents types de cours offerts dans les écoles secondaires.) Cependant, tous les types de cours ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les disciplines. L'élève qui suit des cours d'études classiques a accès à un type de cours, soit les cours de la filière préuniversitaire, alors que l'élève qui suit des cours de langues internationales peut choisir entre deux types de cours, soit les cours de la filière préuniversitaire et les cours ouverts.

L'élève peut commencer l'étude d'une langue classique ou d'une langue internationale à n'importe quelle année du secondaire. C'est pourquoi la progression des études est indiquée par niveau et non par année d'études. L'étude des langues classiques est offerte à trois niveaux et celle des langues internationales, à quatre niveaux, de la 9e à la 12e année. Le présent document énonce les attentes applicables aux niveaux 2 et 3 des cours de langues classiques et aux niveaux 3 et 4 des cours de langues internationales.

Un cours de civilisation classique est également offert en 12e année.

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Il est important que les élèves aient la possibilité d'apprendre de diverses manières : seuls ou en groupe, de façon autonome ou avec les conseils de l'enseignante ou l'enseignant, au moyen d'expériences pratiques ou par l'étude d'exemples suivis d'exercices concrets. Il n'existe pas qu'une seule bonne façon d'apprendre ou d'enseigner. La nature du programme-cadre d'études classiques et de langues internationales se prête à une variété de stratégies, lesquelles varieront en fonction des exigences du curriculum et des besoins des élèves.

Attentes et contenus d'apprentissage

Les cours sont divisés en domaines d'étude. À chaque domaine correspondent des attentes et des contenus d'apprentissage. Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que les élèves doivent avoir acquises à la fin de chaque cours, tandis que les contenus d'apprentissage décrivent en détail ces connaissances et ces habiletés. Les élèves démontreront leur compréhension de la matière dans leur travail en classe, leurs recherches ainsi que lors d'épreuves et d'examens qui servent à évaluer leur rendement.

Il est à noter que la répartition des attentes et des contenus selon des domaines distincts ne signifie pas que les attentes et les contenus doivent être abordés séparément.

Les contenus d'apprentissage pour tous les cours de langues classiques et de langues internationales sont de nature progressive : la complexité, le niveau de difficulté et la portée de chaque habileté augmentent avec chaque cours. Les connaissances linguistiques et grammaticales acquises dans les premiers cours sont revues et élargies à chaque année. Les cours pour débutants offrent donc à l'élève la base essentielle de connaissances et de compétences lui permettant de poursuivre ses études. Après avoir terminé les cours de la filière préuniversitaire, l'élève est prêt à étudier une langue classique ou internationale dans un établissement d'enseignement postsecondaire.

Plusieurs des contenus comprennent des exemples entre parenthèses. Ces exemples illustrent le type d'habileté, la portée de l'apprentissage ou le degré de complexité recherché. Il ne faut pas les considérer comme des listes exhaustives ou obligatoires des notions à étudier. Ces exemples ne sont donnés que pour guider le personnel enseignant.

Études classiques

Aperçu

L'apprentissage du latin, du grec ancien et de la civilisation classique présente à l'élève les racines culturelles des sociétés occidentales. En apprenant ces langues anciennes, l'élève se sensibilise davantage à la grammaire française et à celle des autres langues modernes. En outre, l'étude des racines des mots en latin et en grec ancien enrichit son vocabulaire et améliore son orthographe. L'élève inscrit aux cours de langues classiques est donc en mesure de mieux parler, lire et écrire dans sa langue maternelle et peut apprendre plus facilement d'autres langues. L'élève qui connaît la littérature, la mythologie, les réalisations culturelles et les pratiques commerciales et sociales des civilisations anciennes peut apprécier et respecter davantage son patrimoine culturel et celui d'autrui. Les découvertes de l'archéologie ont contribué de beaucoup à enrichir nos connaissances sur la géographie et l'histoire de l'Antiquité et nous ont permis de mieux comprendre sa culture, en particulier son art et son architecture. Elles occupent donc une place importante dans le programme d'études classiques.

Les langues classiques sont enseignées en français. Au moyen d'activités comme des exposés oraux, des comptes rendus, des débats et des conférences, l'élève apprend à travailler en équipe et développe ses capacités de réflexion, ses compétences en communication et sa confiance en lui. L'étude de la civilisation et des langues classiques est une source de stimulation intellectuelle pour l'élève, qui lui permet en outre d'acquérir les connaissances et la discipline nécessaires pour réussir dans ses études postsecondaires et sur le marché du travail au XXI^{e} siècle.

Études classiques, niveaux 2 et 3 et 12^{e} année

Niveau ou année	Cours	Type	Code	Préalable
Niveau 2	Langues classiques	Préuniversitaire	LVGBU (Grec ancien) LVLBU (Latin)	Langues classiques, niveau 1, cours théorique
Niveau 3	Langues classiques	Préuniversitaire	LVGCU (Grec ancien) LVLCU (Latin)	Langues classiques, niveau 2, cours théorique
12^{e} année	Civilisation classique	Préuniversitaire	LVV4U	Français, 10^{e} année, cours théorique ou appliqué

N.B. : Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.

Cours et crédits

Le programme de langues classiques compte trois niveaux. L'élève peut commencer au niveau 1 à n'importe quelle année du palier secondaire. L'élève peut obtenir plus d'un crédit par niveau en langues classiques s'il ou elle étudie plus d'une langue. Ainsi, l'élève qui réussit le niveau 2 des cours de latin et de grec ancien accumule deux crédits de niveau 2.

L'élève qui réussit un cours de langue classique (latin ou grec ancien) de niveau 3 est prêt à étudier cette langue dans un établissement d'enseignement postsecondaire.

L'élève peut suivre le cours de 12^{e} année de civilisation classique en 11^{e} année.

Organigramme des préalables en études classiques, de la 9e à la 12e année

Cet organigramme présente l'organisation des cours en fonction des préalables. Toutes les options de cheminement entre les cours ne sont cependant pas indiquées.

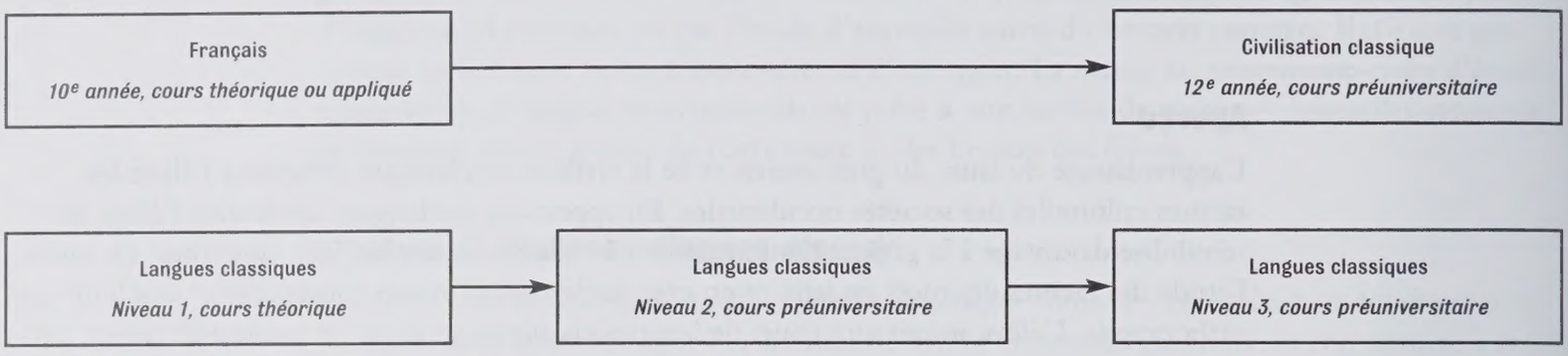

De par leur conception, les cours des niveaux 2 et 3 et de 12e année sont censés être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier. Cependant, on pourra élaborer des demi-cours donnant droit à des demi-crédits pour les programmes spécialisés pourvu que le cours original ne constitue pas une condition d'admission à un programme universitaire. Les universités détermineront pour leurs programmes les cours requis au secondaire, lesquels devront être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier afin de permettre aux élèves de satisfaire aux conditions d'admission.

Les demi-cours élaborés pour les niveaux 1 à 3 des langues classiques et pour les autres cours de la 9e à la 12e année exigent un minimum de 55 heures d'enseignement et doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Les deux demi-cours doivent ensemble inclure toutes les attentes et tous les contenus d'apprentissage du cours dont ils sont tirés. Les attentes et les contenus de tous les domaines d'étude du cours original doivent être répartis entre les deux demi-cours de la meilleure façon possible pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances et les habiletés dans le temps alloué.
- Un cours dont la réussite est préalable à un autre cours peut aussi être offert sous forme de demi-cours, mais l'élève doit réussir les deux demi-cours pour obtenir ce préalable. L'élève n'est pas tenu de terminer les deux demi-cours si le cours original ne constitue pas un préalable à un cours qu'il ou elle a l'intention de suivre par la suite.
- Le titre de chaque demi-cours doit préciser «Partie 1» ou «Partie 2». Un demi-crédit (0,5) sera inscrit dans la colonne des crédits du bulletin scolaire et du relevé de notes de l'Ontario.

Les conseils scolaires s'assureront que tous les demi-cours respectent les conditions ci-dessus et feront rapport annuellement sur tous les demi-cours au ministère dans les rapports de septembre des écoles.

Domaines d'étude

Cours de langues classiques

Le programme de langues classiques met l'accent sur la communication écrite plutôt que sur la communication orale. Les contenus d'apprentissage des cours de langues classiques sont divisés en quatre domaines distincts qui sont interreliés :

1. Communication orale (écoute, expression orale)
2. Lecture
3. Écriture
4. Mise en contexte des connaissances acquises dans la langue classique

La section «Connaissance de la grammaire et de la langue», décrit les éléments de la grammaire et de la langue que l'élève doit maîtriser grâce aux travaux réalisés dans les quatre domaines ci-dessus.

Communication orale : écoute. L'élève écoute des mots, des phrases ou des extraits de texte dans la langue classique afin d'entendre la prononciation courante et d'améliorer sa compréhension en lecture. Il ou elle écoute les explications en français de la grammaire et suit les présentations portant sur divers aspects des sociétés antiques. Les discussions et les activités se font également en français.

Communication orale : expression orale. L'élève s'exprime en français mais il ou elle doit lire à haute voix des mots, des phrases et des extraits de textes dans la langue ancienne. L'élève peut donner oralement les réponses, aux questionnaires ou aux exercices, en latin ou en grec ancien, et monter des saynètes et des dialogues dans cette langue.

Lecture. L'élève lit en silence des extraits de textes afin d'améliorer sa compréhension de la langue classique. Les explications se rapportant à la grammaire et aux sociétés antiques, de même que les documents de recherche, sont lus en français.

Écriture. L'élève rédige en français les réponses aux questionnaires ainsi que des traductions, des résumés ou des explications sur des extraits de textes dans la langue ancienne étudiée. Il ou elle prend également des notes sur la grammaire et rédige des compositions sur les sociétés antiques, en français. L'élève peut rédiger des phrases simples dans la langue étudiée pour améliorer ses connaissances en grammaire.

Mise en contexte des connaissances acquises dans la langue classique. L'élève utilise ses connaissances de la grammaire du latin ou du grec ancien pour renforcer sa compréhension du français et celle d'autres langues. Il ou elle élargit son vocabulaire en utilisant ses connaissances du grec ancien ou du latin. L'étude des sociétés antiques, grâce aux lectures et aux travaux de recherche, approfondit sa compréhension de sa culture et de celle d'autrui.

Cours de civilisation classique

Les contenus d'apprentissage du cours de civilisation classique sont divisés en cinq domaines distincts qui sont interreliés :

1. Mythologie
2. Art, architecture et archéologie
3. Littérature
4. Histoire et géographie
5. Philosophie et religion

Mythologie. L'étude de la mythologie est essentielle à l'interprétation du monde classique. L'élève découvre divers types de mythes afin de comprendre les arts (arts visuels et musique), l'archéologie, la littérature, l'histoire, la géographie, la philosophie et la religion, les sciences et la technologie, et la politique. La connaissance des mythes permet à l'élève de comprendre les aspects universels du comportement humain, des traits psychologiques et des caractéristiques communes à toutes les cultures. L'étude de la mythologie fait appel à des éléments du latin et du grec ancien.

Art, architecture et archéologie. En étudiant les vestiges de l'Antiquité, l'élève peut arriver à comprendre les êtres qui ont réalisé les créations artistiques et architecturales du monde classique. L'archéologie fait découvrir à l'élève les monuments et les œuvres d'art qui ont profondément influencé les sociétés subséquentes. L'étude de l'art, de l'architecture et de l'archéologie fait appel à des éléments du latin et du grec ancien.

Littérature. La poésie, le théâtre, les romans, les écrits historiques et les discours des auteurs classiques ont inspiré toute la littérature qui a suivi. Ils donnent un aperçu des pensées, des croyances et des sentiments des peuples de l'Antiquité et font revivre l'histoire. En étudiant ces écrits, l'élève comprend mieux et apprécie davantage la littérature en général et il ou elle est plus apte à pouvoir définir sa propre place dans le monde. L'étude de la littérature fait appel à des éléments du latin et du grec ancien.

Histoire et géographie. Il est important d'explorer l'histoire des sociétés classiques et d'apprécier son influence sur le monde occidental. La géographie du monde classique a aussi eu une influence sur l'évolution des institutions et sur les relations sociales. De plus, les interactions politiques, militaires et économiques entre les peuples du monde classique étaient essentielles à leur développement dans tous les domaines de la culture, et donc, à leur influence sur le monde occidental moderne. La démocratie, qui a vu le jour à Athènes à l'époque antique, par exemple, demeure encore aujourd'hui le fondement des institutions politiques canadiennes et a été adoptée par de nombreux pays partout dans le monde. L'étude de l'histoire et de la géographie fait appel à des éléments du latin et du grec ancien.

Philosophie et religion. Toutes les cultures sont fondées sur un système de croyances philosophiques ou religieuses qui trouve son expression dans les traditions orales et écrites, l'art, l'architecture et la structure sociale. Les philosophies et les religions de l'époque classique ont été au cœur du développement de la pensée et de l'expression religieuse du monde occidental. En étudiant ces questions, l'élève peut comprendre les sociétés anciennes, formuler et exprimer ses propres idées sur le monde qui l'entoure. L'étude de la philosophie et de la religion fait appel à des éléments du latin et du grec ancien.

Langues classiques, niveau 2, cours préuniversitaire (Grec ancien/latin – LVGBU/LVLBU)

Ce cours permet à l'élève de poursuivre son exploration des réalisations du monde de l'Antiquité en étudiant le latin ou le grec ancien. Il ou elle lit des passages plus complexes de la langue classique étudiée, les traduit en français, et assimile le vocabulaire et les notions de grammaire qui lui sont nécessaires pour accomplir ces tâches. Les cours sont donnés en français. C'est en se livrant à diverses activités d'enrichissement, telles que des dramatisations, des présentations, des activités interactives, que l'élève étudie différents aspects de la culture et des croyances de l'Antiquité, y compris les sciences, les religions et les coutumes.

Préalable : Langues classiques, niveau 1, cours théorique

Communication orale : écoute

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- comprendre des énoncés en latin ou en grec ancien correspondant au niveau d'études.
- reconnaître différentes caractéristiques des civilisations antiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– expliquer les termes, les groupes de mots, les phrases et les passages en latin ou en grec ancien tout en répondant à des questions et en traduisant des textes.

– démontrer sa compréhension de la grammaire et du vocabulaire utilisés dans des extraits de textes en latin ou en grec ancien présentés oralement (p. ex. textes lus par l'enseignante ou l'enseignant, jeux de rôle ou matériel enregistré).

– démontrer sa connaissance des différents aspects des civilisations antiques (p. ex., théories scientifiques, innovations techniques, pratique de la médecine) en réagissant de façon critique à des exposés oraux, des comptes rendus ou des allocutions données par des personnes invitées.

Communication orale : expression orale

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer oralement dans la langue classique en utilisant le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant au niveau d'études.
- comprendre des extraits de textes en latin ou en grec ancien correspondant au niveau d'études.
- présenter oralement de l'information portant sur divers aspects des civilisations antiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– utiliser le vocabulaire approprié et la prononciation correcte en latin ou en grec ancien dans le cadre d'activités orales (p. ex., dialogues, jeux de rôle).

– mettre en application les règles grammaticales correspondant au niveau d'études en latin ou en grec ancien dans le cadre d'exercices oraux (p. ex., phrases à compléter, exercices qui demandent une analyse de phrases).

– utiliser sa connaissance de la grammaire et des racines lexicales latines et grecques pour parler le français correctement.

– expliquer le sens d'extraits de textes classiques correspondant au niveau d'études en traduisant, en paraphrasant et en résumant ces textes, et en répondant à des questionnaires avec et sans préparation.

– interpréter les textes étudiés en décrivant ses réactions (p. ex., dans des discussions de groupe, des exposés oraux et des débats).

– utiliser sa connaissance étendue des civilisations antiques pour participer à des activités de groupe (p. ex., débats, questionnaires) et à des exposés oraux (p. ex., critique de livre, compte rendu sur des sujets comme la médecine dans l'Antiquité).

Lecture

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- lire et comprendre des textes en langue classique correspondant au niveau d'études.
- démontrer sa connaissance d'un grand nombre de sujets se rapportant aux civilisations antiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– lire des textes en langue classique, en dégager les idées principales et y répondre dans le cadre de différentes activités.

– reconnaître les règles de grammaire correspondant au niveau d'études dans des textes en latin ou en grec ancien ainsi que dans des textes en français (p. ex., subjonctifs, participes, verbes déponents, impératifs).

– utiliser sa connaissance du vocabulaire et des structures linguistiques de la langue classique pour améliorer ses compétences en lecture.

– démontrer sa connaissance des différents aspects des civilisations antiques par la lecture de documents divers (p. ex., roman historique, articles de revues ou de journaux, cédéroms), dans des comptes rendus bien documentés, des exposés oraux bien argumentés et des discussions.

Écriture

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- formuler des phrases et répondre à des questions dans la langue classique en utilisant les structures linguistiques et le vocabulaire correspondant au niveau d'études.
- utiliser correctement le vocabulaire et les règles grammaticales en français.
- démontrer sa compréhension des textes en langue classique dans le cadre de différentes activités de rédaction.
- démontrer sa connaissance des différents aspects des civilisations antiques dans ses travaux écrits.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– utiliser un vocabulaire latin ou grec exact et approprié dans différentes activités de rédaction (p. ex., composition de phrases et de courts textes).

– utiliser les structures linguistiques correspondant au niveau d'études de la langue classique en répondant à des questionnaires (p. ex., phrases à formuler ou à compléter et questions à choix multiples).

– employer correctement le vocabulaire et les structures linguistiques en français dans différentes activités de rédaction.

– utiliser sa connaissance des racines lexicales et des structures linguistiques latines ou grecques dans des rédactions en français.

– expliquer le sens d'extraits de textes classiques correspondant au niveau d'études en les traduisant, en les paraphrasant et en les résumant, et en répondant à des questions avec et sans préparation.

– rédiger différentes formes de discours (p. ex., journal intime, critique de film, courte rédaction) pour décrire ses réactions personnelles aux textes étudiés en utilisant correctement les structures linguistiques et le vocabulaire en français.

– démontrer une connaissance approfondie des civilisations antiques en rédigeant une variété de textes à l'intention de différents publics (p. ex., critique de livre, rédaction de fiches d'information pour accompagner des présentations visuelles).

Mise en contexte des connaissances acquises dans la langue classique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- reconnaître l'influence de la langue classique sur la formation d'autres langues et en discuter.
- appliquer sa connaissance du vocabulaire et de la grammaire du latin ou du grec ancien au français et à d'autres langues.
- démontrer sa compréhension de l'influence de la culture classique sur les cultures subséquentes.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– démontrer sa connaissance d'un grand nombre de mots dérivés de la langue classique en français et dans d'autres langues (p. ex., en créant un glossaire de termes dans le domaine des sciences ou de la musique).

– identifier des phrases et des abréviations tirées du latin ou du grec ancien qui sont utilisées de nos jours (p. ex., dans des devises et dans des domaines comme la médecine ou le droit).

– employer correctement les structures linguistiques utilisées dans la langue classique, en français et dans d'autres langues, dans des activités orales et des exercices de rédaction (p. ex., utiliser correctement des propositions subordonnées dans des phrases complexes).

– parler et écrire le français avec clarté et précision et avoir une bonne diction.

– recueillir des informations de nature archéologique sur les civilisations anciennes à partir de différentes sources électroniques et imprimées, notamment Internet, des logiciels et des livres, et les analyser.

– démontrer l'influence de la culture classique sur les sociétés subséquentes dans des domaines comme les sciences, les arts et la philosophie par des travaux de recherche variés (p. ex., exposé oral sur les références classiques dans la publicité).

Connaissance de la grammaire et de la langue, langues classiques, niveau 2

À la fin du second cours de langues classiques, l'élève doit pouvoir reconnaître les éléments grammaticaux suivants et les appliquer correctement dans le cadre de différentes activités linguistiques.

La connaissance de ces éléments varie suivant le texte et le matériel utilisés dans la classe. L'élève est censé reconnaître et utiliser les structures linguistiques qui lui ont été présentées dans le texte correspondant à son niveau d'études. L'étude du vocabulaire et des dérivés varie également en fonction du texte étudié.

Latin

Noms

- tous les cas – nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif et ablatif
- toutes les déclinaisons (p. ex., *femina, servus, templum, senex, fructus, dies*)

Adjectifs

- tous les cas – nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif et ablatif
- toutes les déclinaisons (p. ex., *stultus, -a, -um; fortis*)
- degrés de comparaison : positif, comparatif et superlatif (p. ex., *stultus, stultior, stultissimus*)

Adverbes

- adverbes réguliers et irréguliers (p. ex., *fortiter, plus*)
- degrés de comparaison : positif, comparatif et superlatif (p. ex., *fortiter, fortius, fortissime*)

Verbes

- présent de l'indicatif, impératif et infinitif; voix active et passive (p. ex., *ambulo, ambula!*)
- imparfait de l'indicatif et subjonctif; voix active et passive (p. ex., *ambulabam*)
- passé simple de l'indicatif, voix active et passive (p. ex., *ambulavi*)
- plus-que-parfait de l'indicatif et subjonctif; voix active et passive (p. ex., *ambulaveram*)
- verbes déponents : présent, imparfait, passé composé et plus-que-parfait de l'indicatif (p. ex., *conor, conabar*)
- principales parties des verbes (p. ex., *ambulo, ambulare, ambulavi, ambulatum*)
- participes – présent, parfait actif et parfait passif (p. ex., verbes déponents), et futur actif

N.B. : Les formes ci-dessus s'appliquent aux verbes réguliers et irréguliers *sum, possum, volo, nolo.*

Syntaxe

- ordre des mots
- accord sujet – verbe (p. ex., *Caecilius scribit*)
- emploi des cas : expressions du temps (ablatif, accusatif); ablatif de moyen, ablatif de cause et ablatif absolu
- emplois du subjonctif : subordonnées introduites par *cum*; subordonnées de conséquence; commande indirecte; interrogation indirecte et subordonnées de but
- choix et emplois des prépositions
- choix et emplois des conjonctions

Grec ancien

Noms

– tous les cas et toutes les déclinaisons

Adjectifs

– degrés de comparaison : comparatif et superlatif (p. ex., *kakion, kakistos*)
– adjectifs démonstratifs (p. ex., *houtos*)
– place de l'attribut et de l'épithète

Pronoms

– pronoms interrogatifs et indéfinis (p. ex., *tis, ti*)

Verbes

– présent, imparfait, aoriste et futur de l'indicatif; voix active, moyenne et passive (p. ex., *lusomai*)
– participe présent, aoriste, futur : toutes les voix (p. ex., *lusomenos*)
– temps : présent, aoriste et futur (y compris les verbes en *-mi*), infinitif (p. ex., *lusai*)
– principales parties des verbes (p. ex., *luo, luso, elusa, lekuka, lelumai, eluthen*)

Syntaxe

– emplois des cas – expressions du temps (génitif, datif, accusatif), génitif absolu
– énoncés indirects
– choix et emplois des prépositions (p. ex., *apo* + le génitif)
– choix et emplois des conjonctions (p. ex., *alla*)

Langues classiques, niveau 3, cours préuniversitaire (Grec ancien/latin – LVGCU/LVLCU)

Ce cours permet à l'élève d'enrichir ses connaissances sur les réalisations des peuples de l'Antiquité en étudiant le latin ou le grec ancien. Il ou elle lit divers extraits d'œuvres classiques en prose et en vers, les traduit en français et assimile le vocabulaire et les notions de grammaire qui lui sont nécessaires pour accomplir ces tâches. Les cours sont donnés en français. C'est en se livrant à des activités d'enrichissement variées (p. ex., concours, séminaire, reconstitution) que l'élève explore les éléments des civilisations de l'Antiquité, comme l'ingénierie, l'architecture, la politique et la littérature.

Préalable : Langues classiques, niveau 2, cours théorique

Communication orale : écoute

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa connaissance du latin ou du grec ancien parlé correspondant au niveau d'études.
- démontrer une connaissance approfondie des différents aspects des civilisations anciennes.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– démontrer sa compréhension de la prose et de la poésie récitées dans la langue classique en traduisant et en paraphrasant des passages et en répondant correctement aux questionnaires.

– utiliser des termes et des structures linguistiques complexes présentés oralement en latin ou en grec ancien dans des contextes différents.

– se servir de ses connaissances sur les sociétés anciennes et sur la culture de l'Antiquité en participant à des discussions à la suite de présentations (p. ex., conférences d'invités, exposés oraux).

Communication orale : expression orale

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la langue classique pour communiquer des idées complexes en se servant des structures linguistiques et du vocabulaire correspondant au niveau d'études.
- interpréter des extraits de textes originaux et des adaptations en répondant à des questions.
- démontrer une vaste connaissance des différents aspects des sociétés anciennes.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- réciter de la poésie classique avec l'intonation appropriée et la prononciation correcte en tenant compte de la métrique.
- utiliser sa connaissance des structures linguistiques étudiées et des racines lexicales latines et grecques au cours d'activités orales (p. ex., explication de texte).
- expliquer différents extraits de textes classiques en traduisant, en paraphrasant et en résumant les passages avec et sans préparation.
- commenter le style d'extraits de textes classiques.
- interpréter de la prose et de la poésie classiques en présentant son point de vue dans diverses activités de groupe (p. ex., débats littéraires, table ronde).
- puiser dans ses connaissances de l'Antiquité lors d'exposés oraux (p. ex., compte rendu, travail de recherche).

Lecture

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension de la langue en lisant une variété d'extraits de textes classiques.
- démontrer une connaissance détaillée des divers aspects des sociétés anciennes.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- lire de la prose et de la poésie dans le texte original et dans une version adaptée en langue classique (p. ex., lettres, épigrammes, discours, poèmes lyriques) et en commenter le fond et la forme.
- utiliser sa connaissance des structures linguistiques complexes de la langue classique afin de mieux dégager le sens d'un texte (p. ex., subordonnées conditionnelles, ablatif absolu, gérondif).
- se servir des dictionnaires et des notes explicatives pour dégager la signification des termes et des extraits de textes classiques.
- utiliser ses connaissances acquises par la lecture d'auteurs choisis dans des travaux de recherche, des exposés oraux et des débats (p. ex., ouvrages de référence, textes anciens en langue classique ou en traduction française).

Écriture

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- rédiger des phrases et de courts paragraphes en langue classique en utilisant les structures linguistiques et le vocabulaire correspondant au niveau d'études.
- démontrer sa compréhension d'une variété d'extraits de textes lors d'exercices de rédaction.
- démontrer une connaissance détaillée des divers aspects des sociétés anciennes au cours d'exercices de rédaction.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- utiliser correctement le vocabulaire latin ou grec ancien, y compris des synonymes et des expressions idiomatiques, lors de divers exercices de rédaction (p. ex., exercices de répétition à l'ordinateur, phrases à compléter).
- employer correctement les structures linguistiques classiques dans diverses activités (p. ex., formulation de phrases, questions à choix multiples et exercices d'appariement).
- utiliser sa connaissance approfondie des structures linguistiques et du vocabulaire pour écrire en français avec logique et précision.
- expliquer la signification de différents extraits de prose et de poésie classiques avec ou sans préparation, en traduisant, en paraphrasant et en résumant des passages, et en répondant à des questionnaires.
- scander les principaux mètres poétiques (p. ex., hexamètre dactylique, distique élégiaque).
- démontrer une connaissance détaillée de la culture classique dans des travaux d'envergure (p. ex., comparaison de plusieurs œuvres littéraires classiques, présentation basée sur l'analyse approfondie d'un texte classique).

Mise en contexte des connaissances acquises dans la langue classique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- reconnaître et décrire l'influence de la langue classique sur la formation d'autres langues.
- utiliser ses connaissances grammaticales et lexicales du latin ou du grec ancien dans l'étude du français et d'autres langues.
- établir des comparaisons entre les sociétés anciennes et d'autres sociétés.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- identifier et utiliser correctement un grand nombre de mots dérivés de la langue classique en français et dans d'autres langues (p. ex., identifier les racines lexicales des termes littéraires et scientifiques).
- expliquer les termes dérivés de la langue classique et utilisés de nos jours dans l'analyse littéraire et la philosophie.
- utiliser correctement des structures linguistiques complexes communes à la langue classique, au français et à d'autres langues dans des activités orales et écrites (p. ex., employer correctement des phrases au conditionnel dans des contextes appropriés).
- parler le français avec une meilleure diction et l'écrire avec clarté et précision.
- recueillir et analyser de l'information portant sur l'Antiquité à partir de différentes sources électroniques et imprimées (p. ex., Internet, logiciels et livres).
- décrire l'influence de la culture classique sur les sociétés subséquentes dans des domaines comme la littérature, le droit et la théologie (p. ex., comparer des aspects du droit moderne avec le droit des sociétés anciennes).

Connaissance de la grammaire et de la langue, langues classiques, niveau 3

À la fin du troisième cours de langues classiques, l'élève doit utiliser correctement les structures grammaticales et syntaxiques suivantes dans diverses activités.

La connaissance de ces structures varie suivant le texte et le matériel utilisés dans la classe. L'élève est censé reconnaître et utiliser les structures linguistiques enseignées. L'étude du vocabulaire et des dérivés change également en fonction du texte.

Latin

Noms

- tous les cas – nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif et ablatif
- toutes les déclinaisons (p. ex., *femina, servus, templum, senex, fructus, dies*)
- certains noms irréguliers (p. ex., *vis*)

Adjectifs

- tous les cas – nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif et ablatif
- toutes les déclinaisons (p. ex., *stultus, -a, -um; fortis*)
- degrés de comparaison : positif, comparatif et superlatif (p. ex., *stultus, stultior, stultissimus*)
- certains adjectifs irréguliers (p. ex., *plus*)

Adverbes

- degrés de comparaison : positif, comparatif et superlatif (p. ex., *fortiter, fortius, fortissime*)
- certains adverbes irréguliers (p. ex., *bene*)

Pronoms

- démonstratifs (p. ex., *hic, haec, hoc*), relatifs (p. ex., *qui, quae*), interrogatifs (p. ex., *quis? quid?*), personnels (p. ex., *ego, tu*), renforcés (p. ex., *ipse, ipsa*), réfléchis (p. ex., *me, te, se*)
- tous les cas – nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif et ablatif

Verbes

- présent de l'indicatif, impératif et infinitif; voix active et passive (p. ex., *ambulas, ambulate!*)
- imparfait de l'indicatif et subjonctif; voix active et passive (p. ex., *ambulabam*)
- passé de l'indicatif, infinitif et subjonctif; voix active et passive (p. ex., *ductus sum; ductus sim*)
- plus-que-parfait de l'indicatif et subjonctif; voix active et passive (p.ex., *ambulaveram, ambulavissem*)
- futur de l'indicatif et impératif; voix active et passive (p.ex., *ambulabo*)
- futur antérieur (p. ex., *ambulavero*)
- verbes déponents : présent, imparfait et passé; indicatif, infinitif et subjonctif (p. ex., *conor, conari, conatus sum*)
- principales parties des verbes (p. ex., *ambulo, ambulare, ambula, ambulatum*)
- participes : présent et passé, futur; voix active et passive (p. ex., *ambulatus*)
- verbes réguliers et irréguliers (p. ex., *sum, esse, fui*)
- participe – présent actif, parfait passif, parfait actif (p. ex., verbes déponents) et futur actif
- gérondif et adjectif verbal (p. ex., *ambulandum*)
- verbes impersonnels (p. ex., *licet, taedet*)

Syntaxe

- certains emplois de tous les cas (p. ex., ablatif absolu, génitif partitif, datif de possession)
- énoncés indirects
- subordonnées conditionnelles à l'indicatif et au subjonctif
- emplois du subjonctif : subordonnées introduites par la conjonction *cum*, subordonnées de conséquence, commande indirecte; questions indirectes; subordonnées de but; subordonnées concessives, subordonnées de crainte, d'exhortation, de délibération et subordonnées conditionnelles

Grec ancien

Noms
- tous les cas et toutes les déclinaisons
- certains noms irréguliers (p. ex., *presbys*)

Adjectifs
- tous les cas et toutes les déclinaisons
- degrés de comparaison : positif, comparatif et superlatif (p. ex., *chalepotatos*)
- certains adjectifs irréguliers (p. ex., *kakistos*)

Adverbes
- toutes les formes

Pronoms
- pronoms personnels (p. ex., *ego*), pronoms réfléchis (p. ex., *emautou*), pronoms réciproques (p. ex., *allelon*), pronoms possessifs (p. ex., *auton*), pronoms interrogatifs (p. ex., *tis, ti*), pronoms indéfinis (p. ex., *tis, ti*), pronoms relatifs (p. ex., *hos, he, ho*).

Verbes
- tous les temps, tous les modes et toutes les voix
- verbes réguliers et irréguliers (p. ex., *egnon*)
- verbes impersonnels (p. ex., *dokei*)

Syntaxe
- tous les emplois des cas
- énoncés indirects
- emplois du subjonctif : exhortation, prohibition, subordonnées de but, subordonnées de crainte, subordonnées indéfinies, subordonnées conditionnelles, discours indirect
- emplois de l'optatif – souhaits, potentiel, futur contingent, discours indirect
- nombres
- prépositions
- conjonctions

Civilisation classique, 12e année, cours préuniversitaire (LVV4U)

Ce cours porte sur les croyances et les réalisations des peuples de l'Antiquité qui sont à la base de la pensée et de la civilisation occidentales. L'élève examine des aspects de la culture classique comme la mythologie, l'art, la littérature et la philosophie ainsi que des éléments de grec ancien et de latin, par le biais d'activités diverses (p. ex., dramatisation, présentation audiovisuelle, discussions). Grâce à la lecture d'auteurs classiques en traduction française et à l'étude de preuves archéologiques, les élèves améliorent leurs aptitudes en communication et leur capacité de pensée critique et créative.

Préalable : Français, 10e année, cours théorique ou appliqué

Mythologie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension des caractéristiques et des rôles du mythe.
- expliquer l'influence de la mythologie sur les arts (p. ex., littérature, musique, sculpture, peinture) et les sciences (p. ex. psychologie et astronomie).
- utiliser sa connaissance du latin ou du grec ancien dans l'étude de la mythologie (p. ex., étudier en examinant le nom des dieux et des héros, le nom de lieux comme *Hades, Tartare, Elysées*).

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– décrire certaines caractéristiques et certains aspects essentiels du mythe (p. ex., l'origine du mythe dans la tradition orale d'une culture; l'expression de certains aspects de cette culture, notamment les croyances religieuses);

– identifier différents mythes (p. ex., mythe du héros, mythes de la création) et expliquer leur signification oralement et par écrit.

– trouver les racines grecques et latines des mots français se rapportant à la mythologie (p. ex., *mythe* vient du grec *mythos*, *étiologie* – des mots grecs *aitia* et *logos*).

– identifier et décrire l'influence de mythes anciens dans la pensée moderne (p. ex., théories de Freud et de Jung, traits de comportement universel comme le narcissisme).

– comparer différents mythes classiques (p. ex., mythes de la création, mythe du héros) avec les mythes d'autres cultures.

– décrire et expliquer la signification des mythes oralement (p. ex., discussions de groupe, jeux de rôle, exposés oraux, saynètes) et par écrit (p. ex., journal intime, pièce de théâtre, dissertation).

– identifier différentes caractéristiques de la mythologie classique dans les arts plastiques (p. ex., peinture, mosaïque, sculpture), la littérature et la musique.

Art, architecture et archéologie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- identifier différentes caractéristiques et divers styles d'art et d'architecture, utiliser les termes adéquats pour les décrire, et les étudier.
- utiliser les connaissances acquises par l'analyse des découvertes archéologiques pour mieux comprendre la culture et la vie quotidienne dans l'Antiquité.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– identifier différentes écoles et styles architecturaux et expliquer leurs fonctions (p. ex., différents ordres de colonnes; différentes parties des maisons privées et des bâtiments publics de l'Antiquité; différents types de voûtes et leurs utilisations).

– définir les termes utilisés aujourd'hui en architecture (p. ex., *fronton, stylobate, portique, colonne, péristyle*) qui viennent directement du grec ancien (p. ex., *stylobaton, peristylion*) et du latin (p. ex., *porticus, pedimentum, columna*).

– expliquer l'influence de l'architecture classique sur les réalisations techniques et les styles de construction subséquents (p. ex., identifier des exemples de style classique dans l'architecture locale).

– décrire différents types et formes de poterie (p. ex., figures noires, figures rouges, *krater, kylix*), et expliquer à quelles fins ces objets étaient utilisés (p. ex., exposés oraux et travaux de recherche accompagnés de diapositives et de photographies).

– identifier différents styles de sculpture (p. ex., style orientalisant, archaïque, classique, hellénistique, romain) dans le cadre d'activités diverses (p. ex., diapositives, photographies, maquettes, anastyloses).

– décrire divers aspects de la vie à l'époque de l'Antiquité en faisant des déductions à partir des objets et des sites découverts lors de fouilles archéologiques (p. ex., relations commerciales avec d'autres civilisations. niveau de richesse de la société; ordre social; rites funéraires; niveau d'éducation).

– appliquer sa connaissance des découvertes archéologiques à la littérature classique (p. ex., utiliser sa connaissance des résultats des fouilles de Troie pour mieux comprendre l'importance de *l'Iliade*).

Littérature

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- montrer sa connaissance de différents genres et thèmes de la littérature classique ainsi que des termes latins et grecs.
- reconnaître les points communs entre les thèmes et les genres de la littérature classique et ceux qui figurent dans la littérature des cultures subséquentes.
- démontrer comment la littérature classique a influencé la littérature en général (p. ex., théâtre, poésie, roman) et les autres formes d'art des cultures subséquentes (p. ex., sculpture, peinture).

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– expliquer des termes et expressions littéraires empruntés au grec ancien ou au latin (p. ex., *deus ex machina, dramatis personae, exit, exeunt*).

– lire des œuvres classiques et en analyser le contenu : intrigue, personnages et procédés stylistiques (p. ex., métaphore, comparaison, allusion, personnification et prodrome).

– suivre le déroulement des thèmes dans une pièce de théâtre ou une autre œuvre littéraire.

– expliquer le rapport entre les œuvres littéraires étudiées et le contexte culturel et historique dans lequel elles ont été produites (p. ex., lien entre *l'Énéide* et la propagande romaine au Ier siècle sous Auguste).

– démontrer sa capacité d'analyse et de critique des œuvres étudiées (p. ex., écrire un compte rendu de lecture, comparer la poésie amoureuse romaine avec les sonnets de Ronsard; comparer des œuvres d'auteurs classiques).

– décrire le rapport entre la littérature classique et des œuvres d'art subséquentes (p. ex., tableaux de la Renaissance sur des thèmes classiques; opéras basés sur des personnages de la littérature classique).

– commenter les œuvres étudiées dans de courts écrits (p. ex., journal sur l'évolution du rôle des femmes dans la Grèce antique ou à Rome; point de vue d'un personnage de l'œuvre étudiée; bulletin de nouvelles d'événements marquants de l'Antiquité).

Histoire et géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- appliquer ses connaissances en histoire et en géographie aux œuvres étudiées en classe.
- démontrer sa compréhension de l'histoire et de la géographie du monde classique.
- être conscient que d'autres cultures sont contemporaines de la Grèce antique et de Rome.
- mettre en pratique sa connaissance des institutions politiques et sociales classiques pour mieux comprendre d'autres sociétés.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– indiquer l'emplacement géographique des hauts lieux de l'Antiquité (p. ex., situer les sites mentionnés dans la littérature, la mythologie et l'histoire).

– expliquer oralement et par écrit les conséquences d'événements historiques sur la culture (p. ex., effet des guerres médiques sur la construction du Parthénon).

– décrire les rapports entre l'histoire, la géographie, la littérature et la mythologie de la Grèce antique et de Rome (p. ex., suivre dans l'Odyssée le voyage de retour d'Ulysse en Méditerranée; mettre en évidence le lien entre *l'Énéide* et les guerres puniques).

– établir le lien entre les sociétés de la Grèce antique et de Rome et d'autres civilisations anciennes dans divers travaux de recherche (p. ex., égyptienne, hébraïque, chinoise, maya et indienne).

– comparer les «Études classiques» à l'étude d'autres cultures anciennes.

– analyser l'organisation et la hiérarchie sociales des sociétés anciennes (p. ex., rôle des hommes et des femmes, division entre les groupes sociaux, esclavage) et les comparer à d'autres cultures à travers les âges.

– expliquer l'influence des institutions politiques, légales et culturelles de l'Antiquité sur les sociétés subséquentes (p. ex., adoption généralisée de la démocratie, système judiciaire du Canada).

– retrouver l'étymologie, en grec ancien ou en latin, de termes utilisés en histoire, en droit, en politique et en géographie (p. ex., *démocratie, histoire, géographie, modus operandi*).

Philosophie et religion

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension des différentes philosophies et religions de la Grèce antique et de Rome.
- définir les termes philosophiques et religieux utilisés en grec ancien et en latin.
- expliquer l'influence des philosophies de la Grèce antique et de Rome sur la société classique et d'autres sociétés.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– nommer les grands philosophes et expliquer les principales théories philosophiques de l'Antiquité (p. ex., Socrate, Platon, Aristote, Épictète, Marc Aurèle, Boèce, la théorie des formes, l'épicurisme, le stoïcisme).

– définir des termes philosophiques dérivés du grec ancien et du latin (p. ex., *idée, psyché, métaphysique*).

– utiliser ses connaissances de la philosophie classique dans l'étude de l'histoire et de la littérature classiques (p. ex., influence du stoïcisme sur le règne de l'empereur Marc Aurèle; effet de la philosophie de Platon sur le développement de l'éducation officielle; rôle d'Aristote comme tuteur d'Alexandre le Grand) dans diverses activités (p. ex., débats, discussions, exposés oraux, travaux de recherche).

– étudier le rôle de la philosophie dans le développement de la pensée scientifique (p. ex., origines du serment d'Hippocrate; développement de la théorie de l'atome de Démocrite; organisation du monde naturel selon Aristote) par le biais de diverses activités (p. ex., travail de recherche, exposé, débat).

– décrire les différentes religions de l'Antiquité (p. ex., culte de Mithra, judaïsme, christianisme, célébrations des mystères d'Éleusis, culte d'Isis).

– définir les termes religieux utilisés en grec ancien et en latin (p. ex., *Pontifex Maximus, augur, leitourgia*).

– établir des liens entre les mythes et les croyances religieuses de l'Antiquité (p. ex., lien entre les mythes de la création et les mystères d'Éleusis, culte de Dionysos et mythe de la fertilité).

– comparer les religions et les mythes de l'Antiquité avec celles et ceux d'autres sociétés.

– expliquer l'influence de la religion sur la culture classique (p. ex., culte de l'empereur, intégration de divinités d'autres cultures, adoption du christianisme par l'empire romain) dans diverses activités (p. ex., discussion, travail de recherche et exposé).

Langues internationales

Aperçu

La langue est notre principal moyen de communication. Comme les pays du monde entier établissent des liens plus étroits grâce au progrès de la technologie, le fait de parler plus d'une langue devient de plus en plus important. L'apprentissage des langues aide l'élève à s'exprimer avec confiance et à développer sa capacité de résoudre des problèmes. De plus, maîtriser une langue favorise la pensée créative. Ces habiletés lui permettent d'interpréter et d'utiliser des informations provenant de toutes les parties du monde et de communiquer avec compétence dans la langue étudiée, que ce soit à des fins professionnelles ou personnelles.

Le programme de langues internationales accroît les compétences de l'élève sur le plan de l'expression orale et de l'écoute et enrichit ses habiletés générales d'apprentissage. En outre, le caractère interdisciplinaire de l'apprentissage des langues lui permet d'explorer des domaines connexes comme l'histoire, la géographie, la musique, les arts, les affaires et les questions internationales.

Le programme décrit dans le présent document s'applique aux divers programmes de langues internationales ouvrant droit à des crédits offerts dans les écoles de l'Ontario. Ces programmes offrent un enseignement de langues parlées en Europe, en Amérique latine, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

Tout cours élaboré pour une langue internationale doit se conformer au cours correspondant décrit dans ce document, afin de permettre aux élèves de réaliser toutes les attentes et tous les contenus d'apprentissage de ce cours.

Langues internationales, niveaux 3 et 4

Niveau	Cours	Type	Code*	Préalable
3	Langues internationales	Préuniversitaire	LBACU–LYXCU	Langues internationales, niveau 2, cours théorique
3	Langues internationales	Ouvert	LBACO–LYXCO	Langues internationales, niveau 2, cours théorique ou cours ouvert
4	Langues internationales	Préuniversitaire	LBADU–LYXDU	Langues internationales, niveau 3, cours préuniversitaire
4	Langues internationales	Ouvert	LBADO–LYXDO	Langues internationales, niveau 3, cours préuniversitaire ou ouvert

N.B. : Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.

* Cette colonne donne un aperçu de la gamme des codes de cours pour les niveaux 3 et 4 du programme de langues internationales. La liste complète des codes de cours des diverses langues internationales est donnée sur le site Web du ministère (www.edu.gov.on.ca). Les codes sont composés de cinq caractères. Les trois premiers caractères indiquent la langue étudiée et les élèves cibles, soit les élèves qui ont des antécédents dans la langue étudiée ou ceux pour qui la langue à l'étude est une langue étrangère (p. ex., LWS est utilisé pour les élèves qui ne connaissent pas l'espagnol, tandis que LWE est utilisé pour les élèves qui parlent déjà l'espagnol). Le quatrième caractère renvoie au niveau du cours (c.-à-d., C et D sont mis pour le niveau 3 et 4 respectivement). Le cinquième caractère indique le type de cours (c.-à-d., U renvoie à la filière préuniversitaire et O renvoie au cours ouvert). Donc, pour reprendre l'exemple donné plus haut, le code pour un cours de niveau 3 de la filière préuniversitaire destiné aux élèves qui ne parlent pas l'espagnol est LWSCU. Il est important d'attribuer à chaque cours de langues internationales le code approprié.

Organigramme des préalables pour les langues internationales, de la 9e à la 12e année

Cet organigramme présente l'organisation des cours en fonction des préalables. Toutes les options de cheminement entre les cours ne sont cependant pas indiquées.

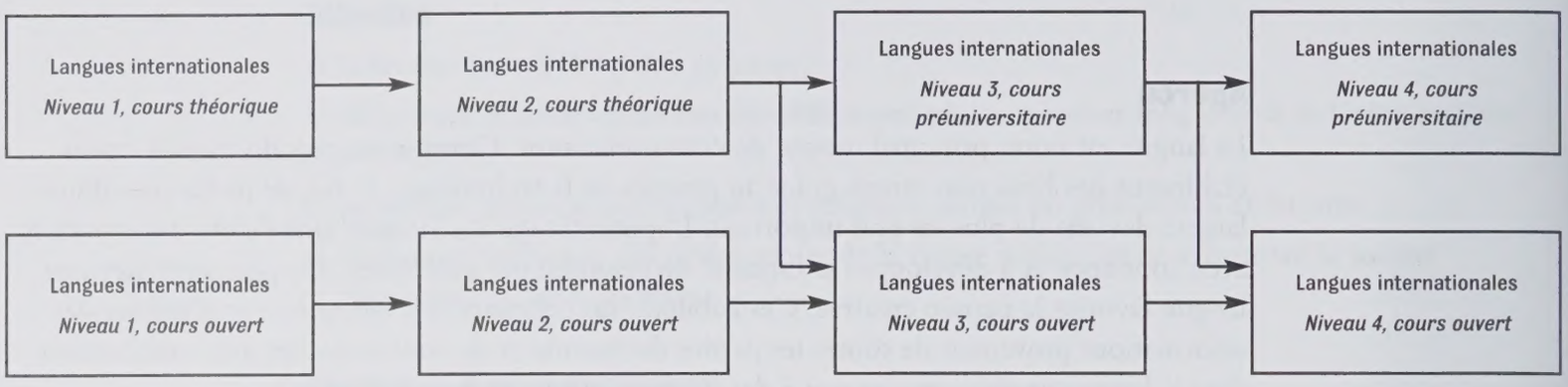

N.B. Il reviendra au conseil scolaire de décider des préalables pour le cours théorique ou ouvert du niveau 2, selon la structure de son programme de langues internationales.

Cours et crédits

Le présent document porte sur les deux dernières années, soit les niveaux 3 et 4, d'une suite de quatre années d'études pour chaque langue internationale étudiée. Aux niveaux 3 et 4, l'élève peut suivre des cours de la filière préuniversitaire ou des cours ouverts. Il importe de souligner que l'élève qui suit un cours ouvert peut suivre un cours de la filière préuniversitaire pour le niveau suivant s'il ou elle réussit un cours de transition.

Selon les besoins de la communauté, les conseils scolaires et les écoles peuvent décider d'offrir le programme à partir du niveau 1 ou du niveau 2. Toutefois, si l'école décide de commencer son programme au niveau 2, elle doit s'assurer que les élèves peuvent satisfaire aux attentes des niveaux 1 et 2 à la fin des cours de niveau 2.

L'élève ne peut obtenir qu'un crédit par niveau pour chaque langue internationale étudiée. L'élève qui étudie plus d'une langue internationale obtient un crédit pour chaque cours réussi (p. ex., espagnol, niveau 3, et cantonais, niveau 3).

L'élève qui réussit un cours de langue internationale de niveau 4 de la filière préuniversitaire est prêt à étudier cette langue dans un établissement d'enseignement postsecondaire.

De par leur conception, les cours des niveaux 3 et 4 sont censés être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier. Cependant, on pourra élaborer des demi-cours donnant droit à des demi-crédits pour les programmes spécialisés pourvu que le cours original ne constitue pas une condition d'admission à un programme universitaire. Les universités détermineront pour leurs programmes les cours requis au secondaire, lesquels devront être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier afin de permettre aux élèves de satisfaire aux conditions d'admission.

Du niveau 1 au niveau 4, les demi-cours exigent un minimum de 55 heures d'enseignement et doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Les deux demi-cours doivent ensemble inclure toutes les attentes et tous les contenus d'apprentissage du cours dont ils sont tirés. Les attentes et les contenus de tous les domaines d'étude du cours original doivent être répartis entre les deux demi-cours de la meilleure façon possible pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances et les habiletés dans le temps alloué.
- Un cours dont la réussite est préalable à un autre cours peut aussi être offert sous forme de demi-cours, mais l'élève doit réussir les deux demi-cours pour obtenir ce préalable. L'élève n'est pas tenu de terminer les deux demi-cours si le cours original ne constitue pas un préalable à un cours qu'il ou elle a l'intention de suivre par la suite.
- Le titre de chaque demi-cours doit préciser «Partie 1» ou «Partie 2». Un demi-crédit (0,5) sera inscrit dans la colonne des crédits du bulletin scolaire et du relevé de notes de l'Ontario.

Les conseils scolaires s'assureront que tous les demi-cours respectent les conditions ci-dessus et feront rapport annuellement sur tous les demi-cours au ministère dans les rapports de septembre des écoles.

Domaines d'étude

Les contenus d'apprentissage du programme de langues internationales sont répartis en domaines distincts mais interreliés qui correspondent aux trois principaux domaines d'application de la langue :

- Communication orale (écoute, expression orale)
- Lecture
- Écriture

La section «Connaissance de la grammaire et compétence linguistique» décrit les structures linguistiques et lexicales de la langue que l'élève doit maîtriser par le biais des activités d'apprentissage de la langue dans les trois domaines ci-dessus.

La communication orale, qui comprend l'écoute et l'expression orale, est à la base de la lecture et de l'écriture. Comme l'écoute et l'expression orale sont interdépendantes dans la vie courante, ces compétences doivent être développées de front. La lecture est un processus complexe qui fait le lien entre l'expression orale et l'écriture. Les activités de lecture et d'écriture servent à développer et à renforcer les compétences orales.

Langues internationales, niveau 3, cours préuniversitaire (LBACU–LYXCU)

Ce cours permet à l'élève d'approfondir sa connaissance de la langue étudiée et d'améliorer ses aptitudes en communication. Il ou elle utilise un niveau de langue de plus en plus sophistiqué dans toutes sortes d'activités qui lui permettent de parler et d'écrire avec clarté et justesse. L'élève améliore également sa façon de penser grâce à une approche critique de la littérature et poursuit son exploration de certains aspects de la culture du ou des pays où on parle la langue étudiée, en recourant à une variété de ressources imprimées et technologiques.

Préalable : Langues internationales, niveau 2, cours théorique

Communication orale : écoute

Attente

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- comprendre de courts messages exprimés oralement et communiqués dans divers contextes et à différentes fins.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- comprendre le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant au niveau d'études en commentant les propos du locuteur ou de la locutrice et en dégageant les idées principales d'une présentation.
- comprendre l'information communiquée oralement dans des présentations et des dialogues ainsi que dans des enregistrements sonores et audiovisuels et des cédéroms.
- démontrer sa connaissance de la culture des pays où la langue est parlée en identifiant les différents éléments qui sous-tendent l'étude des thèmes du cours (p. ex., artistes qui ont marqué leur époque).

Communication orale : expression orale

Attente

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- communiquer oralement dans divers contextes et à différentes fins en utilisant la langue correspondant au niveau d'études.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la prononciation et l'intonation correctes dans des conversations de la vie quotidienne.
- utiliser correctement les structures linguistiques et lexicales pour communiquer des messages ou réagir à des messages (p. ex., exprimer son opinion au cours d'une discussion).
- exprimer ses opinions et ses idées dans des conversations dirigées et libres (p. ex., donner son avis sur un article de journal ou une œuvre littéraire).
- démontrer sa connaissance des divers aspects culturels du pays où la langue est parlée dans des exposés oraux en se servant de différents médias (p. ex., créer une annonce publicitaire qui illustre des valeurs culturelles).

Lecture

Attente

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- lire des extraits de textes convenant à son âge et à son niveau linguistique à des fins variées.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- lire des extraits de textes* d'au moins deux genres afin d'en dégager les idées principales et d'enrichir son vocabulaire (p. ex., nouvelles, fables, poèmes, articles de journaux).
- lire à voix haute de façon expressive et avec une prononciation correcte.
- analyser l'intrigue et l'évolution des personnages et décrire le contexte des romans, des nouvelles et des poèmes.
- démontrer sa compréhension des textes étudiés (p. ex., en résumant les événements rapportés, en anticipant le déroulement d'une intrigue).
- démontrer sa connaissance des divers aspects de la culture du pays où la langue est parlée dans des travaux de recherche bien documentés (p. ex., présentation d'une personnalité littéraire).

* À ce niveau, les élèves doivent lire au moins 100 pages de texte : 50 pages de lecture dirigée et 50 pages de lecture indépendante.

Écriture

Attente

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- écrire des textes à différentes fins et pour divers publics en utilisant le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant au niveau d'études.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- rédiger des phrases, des paragraphes et des dialogues en utilisant le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant au niveau d'études (p. ex., compte rendu comparant sa vie à l'école avec celle des jeunes qui vivent dans un pays où la langue est parlée).
- formuler différentes questions et y répondre.
- exprimer ses opinions et ses idées par écrit de différentes façons, selon un ou plusieurs modèles (p. ex., composition, questionnaire, sondage).
- réviser ses travaux en vue de vérifier l'exactitude des structures syntaxiques et lexicales en se servant de ressources imprimées ou électroniques, avec l'aide de l'enseignante ou de l'enseignant et de ses pairs.
- démontrer sa connaissance des différents aspects de la culture du pays où la langue est parlée dans des travaux de recherche d'envergure (p. ex., biographie d'un personnage célèbre).

Langues internationales, niveau 3, cours ouvert (LBACO–LYXCO)

Ce cours permet à l'élève d'améliorer ses aptitudes en communication dans la langue internationale étudiée et de s'en servir avec confiance dans toutes sortes de situations pratiques, y compris dans le contexte d'un emploi futur. L'élève participe à plusieurs activités et se sert des ressources qui lui permettent d'utiliser cette langue dans différentes situations de la vie courante. Il ou elle poursuit son exploration de certains aspects de la culture du ou des pays où la langue est parlée et examine les possibilités de carrière qui nécessitent une certaine aisance dans cette langue.

Préalable : Langues internationales, niveau 2, cours théorique ou ouvert

Communication orale : écoute

Attente

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- comprendre de courts messages communiqués oralement dans le contexte de la vie courante.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– utiliser le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant au niveau d'études et réagir à des énoncés, des questions et des directives donnés dans différents contextes (p. ex., exprimer son opinion sur un sujet d'actualité).

– démontrer sa compréhension du langage verbal et non verbal (gestes, expressions du visage) et y réagir de différentes façons (p. ex., rétroaction à une présentation, prise de notes à partir de directives reçues).

– démontrer, dans diverses activités, sa connaissance des différents aspects de la culture du pays où la langue est parlée (p. ex., us et coutumes d'une culture donnée).

Communication orale : expression orale

Attente

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- communiquer oralement à différentes fins dans divers contextes de la vie courante en utilisant les structures linguistiques et le vocabulaire correspondant au niveau d'études.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- parler correctement la langue internationale étudiée en utilisant la prononciation et l'intonation courantes (p. ex., conversations, exposés).
- poser des questions et y répondre, communiquer des messages et y réagir en utilisant le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant au niveau d'études (p. ex., jeux de rôle : entrevue avec une vedette).
- exprimer ses idées et ses opinions dans des conversations dirigées et libres (p. ex., commentaires sur une émission de télévision ou un article de journal).
- démontrer sa connaissance des différents aspects de la culture des pays où la langue est parlée dans divers travaux (p. ex., présentation sur la cuisine du pays dont on étudie la langue).

Lecture

Attente

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- lire divers extraits de textes à des fins variées convenant à son âge et à son niveau linguistique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– lire divers extraits de textes d'au moins deux genres* afin d'en dégager les idées principales et d'enrichir son vocabulaire (p. ex., poème, nouvelle, article de revue et de journal).

– lire à haute voix de façon expressive en utilisant la prononciation et l'intonation correctes.

– démontrer sa capacité d'utiliser différentes stratégies pour comprendre des messages et des informations de nature diverse (p. ex., message publicitaire, description d'emploi).

– réagir de différentes façons à des textes provenant de sources diverses et de médias variés (p. ex., raconter les événements, résumer les informations principales).

– démontrer sa connaissance des divers aspects de la culture du pays où la langue est parlée au cours des exercices pratiques en se servant de ressources imprimées et électroniques (p. ex., brève présentation sur les voyages).

* Les élèves doivent lire au moins 60 pages de texte : 30 pages de lecture dirigée et 30 pages de lecture indépendante.

Écriture

Attente

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- écrire à des fins pratiques et pour des publics différents en utilisant les structures linguistiques et le vocabulaire correspondant au niveau d'études.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- rédiger des phrases et des paragraphes, y compris des dialogues, en utilisant le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant au niveau d'études (p. ex., décrire les compétences requises pour un emploi).
- formuler des questions et répondre à un questionnaire.
- communiquer des renseignements par écrit en utilisant différentes formes de discours (p. ex., note de service, lettre d'affaires).
- réviser un travail écrit et vérifier l'exactitude des structures linguistiques et du vocabulaire en recourant à une gamme de ressources (p.ex., l'aide de son enseignante ou enseignant, d'autres élèves).
- montrer sa connaissance des divers aspects de la culture du pays où la langue est parlée dans des comptes rendus écrits ou des travaux de recherche bien documentés (p. ex., donner un aperçu sur les possibilités de carrière faisant appel à la langue étudiée).

Connaissance de la grammaire et compétence linguistique

Langues internationales, niveau 3, cours préuniversitaire et cours ouvert

L'élève doit acquérir et utiliser des connaissances linguistiques réparties dans trois domaines. En raison du caractère diversifié des langues internationales, certains éléments doivent sans doute être modifiés, notamment pour les langues d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine. Pour faciliter ces modifications et tenir compte des différences entre les langues, les structures linguistiques sont classées selon les parties du discours avec des exemples en français. Cette démarche clarifie l'utilisation de la terminologie grammaticale. Certaines des langues étudiées ont des caractéristiques linguistiques et grammaticales distinctes pour lesquelles il n'existe pas d'équivalence en français. Celles-ci doivent être rajoutées par le personnel chargé de l'enseignement de la langue ainsi que les éléments des alphabets autres que romain, la tonalité et les autres caractéristiques particulières de la langue.

Noms

- noms et articles
- singulier et pluriel; pluriels irréguliers
- genre des noms
- partitifs (p. ex., *de la pizza*)
- noms réguliers courants
- noms irréguliers courants
- forme possessive (p. ex., *l'ordinateur de mon frère*)

Pronoms

- pronoms compléments d'objets indirects (p. ex., *il me l'a donné, c'est à moi*)
- pronoms introduits par une préposition (p. ex., *avec lui*)
- pronoms relatifs (p. ex., *qui, que, dont, auquel*)
- pronoms réfléchis

Verbes

- imparfait (p. ex., *je mangeais, j'ai mangé*)
- futur simple (p. ex., *elle regardera*)
- présent du conditionnel (p. ex., *elle regarderait*)*
- impératif
- passé simple (p. ex., *il la vit*)*

Adjectifs

- adjectifs possessifs (p. ex., *mon, ton, leur*)
- adjectifs démonstratifs (p. ex., *ce, cette*)
- adjectifs réguliers à la forme affirmative, au comparatif et au superlatif (p. ex., *grand, plus grand, le plus grand*)

Conjonctions

- conjonctions de coordination (p. ex., *et, ou, mais*)
- conjonctions de subordination (p. ex., *lorsque, puisque*)

Adverbes

- adverbes réguliers, comparatifs et superlatifs (p. ex., *plus, le plus*)

Vocabulaire

- mots associés à des thèmes comme la santé, le voyage, l'enfance, les arts, le monde du travail

Autres éléments

- phrases négatives (avec des formes supplémentaires, le cas échéant)
- particularités de la langue étudiée

* Exigés uniquement pour les cours préuniversitaires.

Langues internationales, niveau 4, cours préuniversitaire (LBADU–LYXDU)

Ce cours prépare l'élève à poursuivre des études universitaires dans la langue étudiée. L'élève perfectionne sa compétence langagière et acquiert la capacité de se servir de la langue étudiée avec clarté, précision et aisance. Il ou elle participe à des conversations et à des discussions, comprend et évalue l'information véhiculée, lit toutes sortes de documents, à la fois pour ses études et pour le plaisir, et écrit des textes clairs. L'élève peut aussi accroître ses connaissances de la culture du ou des pays où la langue est parlée, grâce à l'utilisation des ressources du milieu communautaire et de la technologie informatique.

Préalable : Langues internationales, niveau 3, cours préuniversitaire

Communication orale : écoute

Attente

À la fin du cours l'élève doit pouvoir :

- comprendre toutes sortes de messages communiqués oralement à des fins différentes et dans divers contextes.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– utiliser le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant au niveau d'études en dégageant les idées et les informations importantes véhiculées dans des messages oraux variés (p. ex., conversations, débats).

– dégager la signification de messages complexes transmis par différents moyens médiatiques (p. ex., résumé d'un documentaire radiophonique ou télévisé sur des questions d'actualité).

– démontrer sa compréhension de différents aspects culturels de la langue étudiée en identifiant les régionalismes linguistiques et les registres de langue.

Communication orale : expression orale

Attente

À la fin du cours l'élève doit pouvoir :

- communiquer oralement à différentes fins et dans divers contextes en utilisant la langue correspondant au niveau d'études.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- parler la langue étudiée avec une certaine aisance en utilisant la prononciation et l'intonation correctes.
- participer à des conversations et à des discussions de groupe en utilisant le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant au niveau d'études (p. ex., débat sur les choix de carrière).
- exprimer ses opinions et expliquer des idées dans différentes conversations dirigées et libres (p. ex., vidéoconférence avec les élèves d'une autre école ou d'un autre pays).
- démontrer sa compréhension de la culture du pays où la langue est parlée en participant à une gamme d'activités (p. ex., présentation théâtrale d'une œuvre littéraire).

Lecture

Attente

À la fin du cours l'élève doit pouvoir :

- lire divers extraits de textes convenant à son âge ainsi qu'à son niveau de langue et provenant de sources différentes, à des fins variées.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– lire des extraits de textes* d'au moins trois genres et en dégager clairement les idées principales et secondaires (p. ex., roman, pièce de théâtre, scénario de film).

– lire à haute voix avec une certaine aisance et correctement.

– anticiper le déroulement de l'intrigue, tirer des conclusions sur les personnages et les événements dans des nouvelles et des romans, et établir des liens entre les idées et les faits dans des textes courants.

– lire une variété de textes tout en faisant le lien entre les idées, les thèmes présentés et son vécu.

– démontrer sa connaissance des différents aspects de la culture du pays où la langue est parlée dans différents travaux de recherche d'envergure (p. ex., exposé sur un sujet d'actualité ou un personnage historique).

* Les élèves doivent lire un minimum de 200 pages de texte : 100 pages de lecture dirigée et 100 pages de lecture indépendante.

Écriture

Attente

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- écrire une variété de textes visant différents auditoires en utilisant un vocabulaire et des structures linguistiques de plus en plus complexes.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– rédiger des comptes rendus et des compositions en utilisant un vocabulaire et des structures linguistiques correspondant au niveau d'études (p. ex., critique de livre ou de film).

– exprimer par écrit ses idées et ses sentiments dans la langue étudiée en utilisant des formes de discours de plus en plus complexes (p. ex., paragraphes narratifs, descriptifs ou explicatifs).

– réviser son travail avec l'aide de ses camarades et de son enseignante ou enseignant pour vérifier l'exactitude du contenu et l'enchaînement des idées.

– réviser son travail avec l'aide de ses camarades et de son enseignante ou enseignant pour vérifier l'exactitude du vocabulaire et des structures linguistiques.

– démontrer sa connaissance des aspects de la culture des pays où la langue est parlée dans différents comptes rendus et dissertations (p. ex., dissertation sur un sujet littéraire, la musique ou les arts du pays).

Langues internationales, niveau 4, cours ouvert (LBADO–LYXDO)

Ce cours permet à l'élève de consolider la compétence langagière acquise dans la langue étudiée pour être en mesure de communiquer efficacement dans un contexte professionnel et dans des situations personnelles. Il ou elle utilise diverses ressources imprimées et technologiques qui accroissent son habileté à mettre en pratique ses connaissances de la langue dans la vie courante. Le cours lui fournit l'occasion de rédiger des bulletins, de lire des articles et de mettre en pratique ses aptitudes en conversation dans un contexte de travail. L'élève améliore également sa connaissance de la culture du ou des pays où la langue est parlée en utilisant les ressources du milieu communautaire et d'ailleurs dans le monde grâce à la technologie informatique.

Préalable : Langues internationales, niveau 3, cours préuniversitaire ou ouvert

Communication orale : écoute

Attente

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension d'une variété de messages oraux dans différents contextes de la vie quotidienne.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– démontrer sa compréhension du vocabulaire et des structures linguistiques correspondant au niveau d'études en réagissant à différents messages (p. ex., dégager l'essentiel d'un documentaire télévisé, donner son avis sur les opinions exprimées dans une entrevue radiophonique).

– mettre en application les informations communiquées oralement dans différents contextes (p. ex., jeu de rôle sur une entrevue pour postuler un emploi).

– démontrer sa connaissance des différents aspects de la culture du pays où la langue est parlée dans diverses activités (p. ex., débat sur un thème culturel, table ronde sur un sujet d'actualité).

Communication orale : expression orale

Attente

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- communiquer oralement à diverses fins dans différents contextes de la vie courante en utilisant une langue correspondant au niveau d'études.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

– parler la langue avec une certaine aisance, en utilisant la prononciation et l'intonation correctes.

– participer à des conversations dirigées et libres en utilisant le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant au niveau d'études (p. ex., débat, saynète, entrevue).

– exprimer ses opinions et ses sentiments dans des conversations et des discussions dirigées et libres (p. ex., donner son point de vue sur des sujets d'actualité).

– démontrer sa connaissance des différents aspects de la culture du pays où la langue est parlée dans diverses activités (p. ex., adapter un message publicitaire télévisé en fonction des attitudes culturelles différentes des auditeurs d'un autre pays).

Lecture

Attente

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- lire des extraits de textes convenant à son âge ainsi qu'à son niveau de langue et provenant de sources différentes, à des fins variées.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- lire des extraits de textes* d'au moins trois genres et en dégager clairement les idées principales et secondaires (p. ex., roman, pièce de théâtre, nouvelle, article).
- lire correctement à haute voix et avec une certaine aisance.
- démontrer sa compréhension des messages communiqués de différentes façons (p. ex., résumer les informations recueillies à partir d'Internet, des articles de journaux).
- commenter de façon de plus en plus approfondie des textes de sources diverses (p. ex., analyse de l'information d'une émission de télévision).
- démontrer sa connaissance des différents aspects de la culture d'un pays où la langue est parlée dans divers travaux de recherche d'ordre pratique (p. ex., travail de recherche sur l'économie d'un pays à partir d'articles de journaux, de revues et de différentes ressources électroniques).

* À ce niveau, les élèves doivent lire au moins 120 pages de texte : 60 pages de lecture dirigée et 60 pages de lecture indépendante.

Écriture

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- écrire une variété de textes d'ordre pratique à l'intention de différents lecteurs en utilisant le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant au niveau d'études.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- rédiger des résumés et des comptes rendus en utilisant le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant au niveau d'études (p. ex., compte rendu sur les possibilités d'emploi dans un pays où la langue est parlée).
- communiquer par écrit de l'information et donner son opinion dans la langue étudiée en utilisant diverses formes de discours (p. ex., résumé, lettre d'affaires, travail de recherche).
- réviser son travail pour vérifier l'exactitude du contenu et l'enchaînement des idées avec l'aide de ses pairs et de l'enseignante ou de l'enseignant.
- réviser son travail pour vérifier l'exactitude des structures linguistiques et du vocabulaire avec l'aide de ses pairs et de l'enseignante ou de l'enseignant.
- démontrer sa connaissance des différents aspects culturels du pays où la langue est parlée en rédigeant des comptes rendus et des dissertations (p. ex., décrire les effets de la technologie sur la culture locale).

Connaissance de la grammaire et compétence linguistique,

Langues internationales, niveau 4, cours préuniversitaire et cours ouvert

L'élève met en pratique sa connaissance des structures linguistiques et du vocabulaire indiqués ci-dessous dans une série d'exercices englobant les trois domaines. Comme le programme de langues internationales comprend de nombreuses langues différentes, certaines structures linguistiques doivent sans doute être modifiées, notamment en ce qui concerne les langues d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine. Afin de faciliter ces modifications et de tenir compte des différences entre les langues, les structures linguistiques sont classées selon les parties du discours avec des exemples en français pour clarifier l'emploi de la terminologie grammaticale. Certaines des langues étudiées ont des caractéristiques linguistiques et grammaticales distinctes pour lesquelles il n'existe pas d'équivalence en français. Celles-ci doivent être rajoutées par l'enseignante ou l'enseignant de la langue cible, ainsi que les éléments des alphabets autres que romain, la tonalité et les autres caractéristiques particulières de la langue.

Noms

- emploi du partitif (p. ex., *de la salade, du pain*)
- complément du nom (p. ex., *l'ordinateur de mon frère*)
- noms irréguliers

Pronoms

- pronoms démonstratifs
- pronoms possessifs
- pronoms indéfinis

Verbes

- subjonctif*
- temps composés (passé défini, conditionnel imparfait, futur antérieur*)
- gérondif*
- infinitifs

Adjectifs

- adjectifs irréguliers au comparatif et au superlatif (p. ex., *bon, mieux, meilleur*)

Conjonctions

- conjonctions de subordination* (p. ex., *quoique, à moins que*)

Adverbes

- adverbes irréguliers au comparatif et au superlatif (p. ex., *bien, mieux, meilleur*)

Vocabulaire

- termes associés aux médias, aux arts, à l'histoire, aux carrières, au milieu de travail

Autres éléments

- voix passive*
- phrases au conditionnel
- structures de causalité
- structures utilisées pour exprimer une émotion, un souhait
- expressions impersonnelles
- autres éléments grammaticaux appartenant à la langue étudiée

* Exigés seulement pour les cours préuniversitaires.

Quelques considérations concernant la planification du programme

Lors de la planification, l'enseignante ou l'enseignant tiendra compte des consignes qui sont énoncées dans le document complémentaire *Le curriculum de l'Ontario, de la 9e à la 12e année – Planification des programmes et évaluation, 2000.* Ce document présente des renseignements essentiels en ce qui concerne notamment les points suivants :

- le contexte de l'éducation en langue française;
- les différents types de cours au palier secondaire;
- l'éducation des élèves en difficulté;
- la place de la technologie dans le curriculum;;
- les programmes d'appui dans la langue d'enseignement : actualisation linguistique en français et perfectionnement du français;
- la formation au cheminement de carrière;
- l'éducation coopérative et l'expérience de travail;
- la santé et la sécurité.

On trouvera ci-dessous des consignes supplémentaires pour le programme-cadre d'études classiques et de langues internationales.

L'éducation des élèves en difficulté. La *Loi sur l'éducation* et les règlements pris en application de celle-ci exigent des conseils scolaires qu'ils fournissent aux élèves en difficulté des programmes et des services pour l'enfance en difficulté qui répondent à leurs besoins.

On doit élaborer et tenir à jour un plan d'enseignement individualisé (PEI) pour chaque élève identifié comme étant en difficulté par le comité d'identification, de placement et de révision. Le PEI doit préciser, selon le cas, quelles sont les attentes modifiées ou différentes du curriculum ainsi que les adaptations, telles que la prestation de soutien et de services spécialisés, qui sont nécessaires pour répondre aux besoins de l'élève. Le PEI doit aussi préciser les méthodes à utiliser pour suivre les progrès de l'élève. Pour les élèves en difficulté de 14 ans et plus (à l'exception des élèves qui sont uniquement identifiés comme étant surdoués), le PEI doit aussi comprendre un plan pour aider ces élèves à faire la transition vers des études postsecondaires, des programmes d'apprentissage d'un métier ou un milieu de travail, et à optimiser leur autonomie au sein de la communauté.

On pourra aussi élaborer un plan d'enseignement individualisé pour les élèves qui bénéficient de programmes et de services pour l'enfance en difficulté, mais qui n'ont pas été identifiés comme des élèves en difficulté par le comité d'identification, de placement et de révision.

Comme l'apprentissage des langues est un processus complexe, les enseignantes et enseignants du programme-cadre d'études classiques et de langues internationales doivent s'assurer d'adapter leurs approches et stratégies pédagogiques aux besoins de leurs élèves énoncés dans le plan d'enseignement individualisé. Les modifications peuvent prendre diverses formes, notamment : adaptation du contenu du cours (p. ex., mettre l'accent sur le travail oral); modification des stratégies pédagogiques (p. ex., changer le rythme auquel on présente de la matière nouvelle ainsi que les méthodes et les ressources utilisées pour la présenter); modification des

techniques d'évaluation (p. ex., mettre l'accent sur le travail oral, donner plus de temps pour les examens); utilisation d'équipement spécialisé (p. ex., ordinateurs modifiés, logiciels avancés). Étant donné que l'étude des langues et des civilisations classiques et des langues internationales développe la pensée créative et l'aptitude à résoudre des problèmes et renforce les compétences essentielles de communication, les élèves en difficulté peuvent bénéficier tout particulièrement de ces cours et accroître leur chance de réussite dans d'autres domaines du programme.

La place de la technologie dans le curriculum. La technologie informatique offre toute une gamme de ressources qui peuvent à la fois faciliter et enrichir l'apprentissage des langues de façon unique et significative. Ces ressources comprennent des programmes d'apprentissage des langues qui sont adaptés à des styles d'apprentissage particuliers, ainsi que des programmes qui permettent au personnel enseignant de créer des cours sur mesure pour un ou une élève ou pour un groupe d'élèves ayant des besoins semblables. La technologie offre aux élèves un éventail d'expériences d'apprentissage des langues et des cultures auxquelles ils et elles n'auraient accès d'aucune autre façon. Par exemple, l'Internet invite les élèves à visiter des musées ou des lieux culturels, ou à lire les actualités dans la langue étudiée. Les élèves ont aussi accès à une mine inépuisable de renseignements et de textes littéraires qui peuvent enrichir leurs travaux et leurs présentations. Cet accès à la technologie permet de mettre leur apprentissage en contexte. De plus, les élèves peuvent participer à des discussions électroniques et communiquer par courriel avec des correspondants de toutes les parties du monde parlant diverses langues.

L'actualisation linguistique en français et le perfectionnement du français. Puisque les cours de langues classiques et de langues internationales développent les compétences linguistiques, ils peuvent aider considérablement les élèves qui ont besoin d'améliorer ces compétences en français. En plus de soutenir les efforts des élèves des programmes ALF et PDF pour améliorer leurs compétences à communiquer, les cours de langues classiques et internationales peuvent leur inculquer des notions qui les aideront à comprendre les principes fondamentaux qui sous-tendent la langue française. Les enseignantes et enseignants dans ce domaine devraient collaborer avec les parents, leurs collègues, les conseillères et conseillers en orientation, l'administration scolaire et la communauté pour veiller à ce que les élèves des programmes ALF et PDF profitent pleinement du programme de langues classiques et internationales.

La formation au cheminement de carrière. Les connaissances et les compétences acquises dans les cours d'études classiques et de langues internationales ne sont pas seulement utiles, mais aussi indispensables dans beaucoup de carrières. Le programme d'études classiques et de langues internationales ouvre la porte à de nombreux emplois : traduction ou enseignement des langues, évidemment, mais encore : banques, finance et commerce international, création de logiciels multilingues, production industrielle, tourisme et affaires gouvernementales et internationales. De plus, les élèves qui réussissent un programme d'études classiques et de langues internationales sont bien préparés aux multiples carrières qui demandent de la réflexion ainsi qu'un esprit d'analyse et un sens de la communication.

L'éducation coopérative et l'expérience de travail. Les élèves qui suivent des cours d'études classiques et de langues internationales peuvent tirer de grands avantages des stages leur permettant de mettre en pratique les compétences linguistiques acquises en classe. Les élèves ont de nombreuses occasions d'utiliser la langue étudiée dans des contextes réels et de communiquer avec des interlocuteurs parlant cette langue, notamment le personnel des maisons d'édition, musées, centres communautaires, postes de radio et de télévision, entreprises et établissements d'enseignement. Les compétences linguistiques évoluent avec la pratique; il importe en particulier que les élèves du programme d'études classiques et de langues internationales aient la possibilité d'utiliser la ou les langues étudiées dans un certain nombre de situations concrètes et de contextes réels.

Grille d'évaluation du rendement

La grille d'évaluation du programme-cadre d'études classiques et de langues internationales porte sur les quatre compétences suivantes : connaissance et compréhension; réflexion et recherche; communication; mise en application. Ces quatre compétences ont été déterminées en tenant compte des attentes énoncées pour chacun des cours d'études classiques et de langues internationales. Des niveaux de rendement sont décrits pour chacune des compétences présentées dans la grille d'évaluation[1]. (On trouvera de plus amples renseignements sur les niveaux de rendement, l'évaluation et la communication des résultats dans le document complémentaire *Le curriculum de l'Ontario, de la 9e à la 12e année – Planification des programmes et évaluation, 2000.*)

Le personnel enseignant pourra se servir de la grille d'évaluation pour :

- planifier l'enseignement et les activités d'apprentissage, de façon à permettre aux élèves de satisfaire aux attentes du cours;
- planifier les méthodes d'évaluation qui lui permettront de déterminer avec exactitude le rendement des élèves à l'égard des attentes du cours;
- sélectionner des exemples de travaux de ses élèves qui représentent le mieux leur rendement;
- offrir aux élèves une rétroaction détaillée sur leur rendement et leur suggérer des moyens pour s'améliorer;
- déterminer, vers la fin du cours, le niveau de rendement que l'élève atteint le plus fréquemment pour chacune des compétences, selon ce qu'indiquent ses travaux;
- choisir une méthode pour effectuer l'évaluation finale;
- déterminer la note finale.

Pour leur part, les élèves pourront utiliser la grille d'évaluation pour :

- évaluer leur apprentissage;
- planifier, en collaboration avec le personnel enseignant, des stratégies leur permettant d'améliorer leur rendement.

L'uniformité de l'évaluation à travers la province repose, en grande partie, sur le recours à la même grille dans une discipline pour évaluer le rendement des élèves. De la documentation sera fournie au personnel enseignant afin de l'aider à adapter ses méthodes d'évaluation.

---

1. Il ne faut pas confondre les niveaux de rendement avec les niveaux de cours pour ce qui est des cours de langues.

Le ministère fera parvenir les ressources suivantes aux conseils scolaires à des fins de distribution au personnel enseignant :

- un bulletin provincial ainsi qu'un guide explicatif;
- des documents sur la planification de l'enseignement;
- des vidéocassettes sur l'évaluation;
- de la documentation pour la formation;
- un planificateur électronique pour le curriculum.

En planifiant son programme, le personnel enseignant s'assurera de relier les attentes et les compétences énumérées dans la grille d'évaluation. L'enseignement incorporera toutes les attentes du cours, et l'évaluation des attentes se fera en fonction de la compétence appropriée. Le personnel enseignant déterminera le rendement de l'élève en se fondant sur les descripteurs des quatre niveaux de rendement. Les élèves auront des occasions multiples et diverses de démontrer jusqu'à quel point ils ou elles ont satisfait aux attentes du cours et ce, pour chacune des quatre compétences. Le personnel enseignant pourrait leur fournir des exemples de travaux qui illustrent les différences entre les niveaux de rendement.

Le niveau 3 de la grille d'évaluation correspond à la norme provinciale. On peut définir le rendement escompté au niveau 3 en combinant les descripteurs de la colonne intitulée «70 – 79 % (Niveau 3)».

Grille d'évaluation du rendement pour les études classiques, niveaux 2 et 3 et 12e année

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
Connaissance et compréhension	L'élève :			
– connaissance des faits, idées, concepts, thèmes et conventions linguistiques requis (grammaire, vocabulaire, orthographe, mots racines)	– démontre une connaissance limitée des faits, idées, concepts, thèmes et conventions linguistiques requis	– démontre une connaissance partielle des faits, idées, concepts, thèmes et conventions linguistiques requis	– démontre une connaissance générale des faits, idées, concepts, thèmes et conventions linguistiques requis	– démontre une connaissance approfondie des faits, idées, concepts, thèmes et conventions linguistiques requis
– compréhension de l'influence de la culture classique sur la langue	– démontre une compréhension limitée de l'influence de la culture classique sur la langue	– démontre une compréhension partielle de l'influence de la culture classique sur la langue	– démontre une compréhension générale de l'influence de la culture classique sur la langue	– démontre une compréhension approfondie et subtile de l'influence de la culture classique sur la langue
– compréhension des documents lus (p. ex., extraits, textes, matériel documentaire)	– démontre une compréhension limitée des documents lus	– démontre une compréhension partielle des documents lus	– démontre une compréhension générale des documents lus	– démontre une compréhension approfondie et subtile des documents lus
Réflexion et recherche	L'élève :			
– pensée critique et pensée créative	– démontre une habileté à utiliser la pensée critique et la pensée créative avec une efficacité limitée	– démontre une habileté à utiliser la pensée critique et la pensée créative avec une certaine efficacité	– démontre une habileté à utiliser la pensée critique et la pensée créative avec grande efficacité	– démontre une habileté à utiliser la pensée critique et la pensée créative avec très grande efficacité
– habiletés de recherche (p. ex., formulation de questions; planification; choix des stratégies et des ressources; analyse et interprétation de l'information; formulation de conclusions)	– applique un nombre limité des habiletés du processus de recherche	– applique certaines des habiletés du processus de recherche	– applique la plupart des habiletés du processus de recherche	– applique toutes ou presque toutes les habiletés du processus de recherche

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
Communication	L'élève :			
– communication de l'information et des idées, oralement et par écrit	– communique l'information et les idées avec peu de clarté	– communique l'information et les idées avec une certaine clarté	– communique l'information et les idées avec grande clarté	– communique l'information et les idées avec très grande clarté
– utilisation de la langue (grammaire, vocabulaire, y compris la terminologie spécialisée)	– utilise la langue avec peu d'exactitude et une efficacité limitée	– utilise la langue avec une certaine exactitude et efficacité	– utilise la langue avec grande exactitude et efficacité	– utilise la langue avec très grande exactitude et efficacité
Mise en application	L'élève :			
– application des habiletés linguistiques (p. ex., traduction et autres exercices)	– applique rarement les habiletés linguistiques de façon correcte	– applique parfois les habiletés linguistiques de façon correcte	– applique souvent les habiletés linguistiques de façon correcte	– applique toujours ou presque toujours les habiletés linguistiques de façon correcte
– rapprochements (p. ex., entre les langues classiques et les expériences personnelles, les sociétés antiques et les langues et sociétés modernes)	– fait des rapprochements avec une efficacité limitée	– fait des rapprochements avec une certaine efficacité	– fait des rapprochements avec grande efficacité	– fait des rapprochements avec très grande efficacité

N.B. : L'élève qui obtient moins de 50 % à la fin d'un cours ne recevra pas de crédit pour ce cours.

Grille d'évaluation du rendement pour les langues internationales, niveaux 3 et 4

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
Connaissance et compréhension	L'élève :			
– connaissance des conventions linguistiques requises (grammaire, vocabulaire, orthographe, prononciation)	– démontre une connaissance limitée des conventions linguistiques requises	– démontre une connaissance partielle des conventions linguistiques requises	– démontre une connaissance générale des conventions linguistiques requises	– démontre une connaissance approfondie des conventions linguistiques requises
– compréhension des documents lus	– démontre une compréhension limitée des principaux détails et idées	– démontre une compréhension partielle des principaux détails et idées	– démontre une compréhension générale des principaux détails et idées	– démontre une compréhension de tous ou de presque tous les principaux détails et idées
– compréhension de la langue parlée	– démontre une compréhension limitée de la langue parlée	– démontre une compréhension partielle de la langue parlée	– démontre une compréhension générale de la langue parlée	– démontre une compréhension approfondie de la langue parlée
Réflexion et recherche	L'élève :			
– pensée critique et pensée créative	– démontre une habileté à utiliser la pensée critique et la pensée créative avec une efficacité limitée	– démontre une habileté à utiliser la pensée critique et la pensée créative avec une certaine efficacité	– démontre une habileté à utiliser la pensée critique et la pensée créative avec grande efficacité	– démontre une habileté à utiliser la pensée critique et la pensée créative avec très grande efficacité
– habiletés de recherche (p. ex., formulation de questions; planification; choix des stratégies et des ressources, analyse et interprétation de l'information; formulation de conclusions)	– applique un nombre limité des habiletés du processus de recherche	– applique certaines des habiletés du processus de recherche	– applique la plupart des habiletés du processus de recherche	– applique toutes ou presque toutes les habiletés du processus de recherche

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
Communication	L'élève :			
– communication de l'information et des idées, oralement et par écrit	– communique l'information et les idées avec peu de clarté	– communique l'information et les idées avec une certaine clarté	– communique l'information et les idées avec grande clarté	– communique l'information et les idées avec très grande clarté
– communication à des fins et pour des auditoires divers	– communique en ayant une compréhension limitée des fins et des auditoires divers	– communique en ayant une certaine compréhension des fins et des auditoires divers	– communique en ayant une compréhension générale des fins et des auditoires divers	– communique en ayant une compréhension approfondie des fins et des auditoires divers
– utilisation de diverses formes de communication	– utilise un nombre limité de formes de communication de façon appropriée	– utilise certaines des formes de communication de façon appropriée	– utilise la plupart des formes de communication de façon appropriée	– utilise toutes ou presque toutes les formes de communication de façon appropriée
Mise en application	L'élève :			
– utilisation des structures linguistiques et du vocabulaire requis	– utilise un nombre limité des structures linguistiques et des éléments du vocabulaire requis	– utilise certaines des structures linguistiques et certains des éléments du vocabulaire requis	– utilise la plupart des structures linguistiques et des éléments du vocabulaire requis	– utilise toutes ou presque toutes les structures linguistiques et tous ou presque tous les éléments du vocabulaire requis
– rapprochements (p. ex., entre les langues et la culture, y compris les arts, et la collectivité à l'extérieur de l'école)	– fait des rapprochements avec une efficacité limitée	– fait des rapprochements avec une certaine efficacité	– fait des rapprochements avec une grande efficacité	– fait des rapprochements avec une très grande efficacité

N.B. : L'élève qui obtient moins de 50 % à la fin d'un cours ne recevra pas de crédit pour ce cours.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier toutes les personnes, les groupes et les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la révision de ce document.

ISBN 0-7778-9203-0

00-029

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2000

Imprimé sur du papier recyclé